

Le service « Optic 2000 à domicile » récompensé du Grand Prix ESSEC des industries 2025

Ce jeudi 27 mars, Optic 2000 a obtenu le Grand Prix ESSEC des Industries 2025 dans la catégorie "Services et informations au bénéfice du consommateur", avec le service "Optic 2000 à domicile".

Le Grand Prix ESSEC des Industries de la Consommation Responsable récompense les meilleures initiatives menées par les industriels de la Grande Consommation sur le plan de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ce prix est une reconnaissance pour l'engagement de l'enseigne en faveur de l'accessibilité aux soins visuels.

« Optic 2000 à domicile », un service de proximité

"Optic 2000 à domicile" est un service inédit qui vise à proposer des équipements optiques directement au domicile des clients ou dans les établissements de santé. Il répond aux besoins des personnes situées dans les lieux éloignés ou en incapacité de déplacement, occasionnelle ou définitive.

Ce service est ouvert à tous, et est identique à la prestation délivrée en magasin, en termes de qualité, de produits, d'offres commerciales et de tarifs. Le rendez-vous se tient à domicile ou en EHPAD, avec un opticien Optic 2000 diplômé, qui respecte une charte éthique spécifique et offre toutes les garanties de professionnalisme et de déontologie.

Le service à domicile est disponible dans plus de 1070 points de vente Optic 2000, soit 88% du réseau. En moyenne, les opticiens de l'enseigne honorent entre 10 et 20 rendez-vous par mois hors du magasin.

La moyenne d'âge des clients visités à domicile est de 76 ans dont 64% de femmes. Le service à domicile Optic 2000 couvre 71% du territoire national et 93% du chiffre d'affaires sur ce segment est réalisé en province.

Un service en 3 étapes qui s'adapte aux clients

- Le client en possession d'une ordonnance en cours de validité prend rendez-vous en fonction de ses disponibilités par un simple appel téléphonique au cours duquel ses besoins sont qualifiés par un opticien diplômé.
- A la suite de cet échange, l'opticien se déplace avec une sélection de montures selon les choix et les goûts du client. Il effectue les mesures sur place et après décision du client, un devis lui est proposé.
- La dernière étape consiste pour l'opticien à revenir chez le client pour honorer la commande, effectuer les ajustements si nécessaire et remettre une facture.



« Nous sommes très fiers de voir notre service « Optic 2000 à domicile » récompensé du Grand Prix Essec des Industries 2025. « Optic 2000 à domicile » est un service de proximité essentiel pour aller vers les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. En tant qu'acteur référent de l'optique en France, nous avons un rôle à jouer pour permettre à chaque Français, quelle que soit sa situation, son âge, son parcours de vie, l'accès à des équipements de qualité ».

Benoit Jaubert, Directeur Général du Groupement Optic 2000